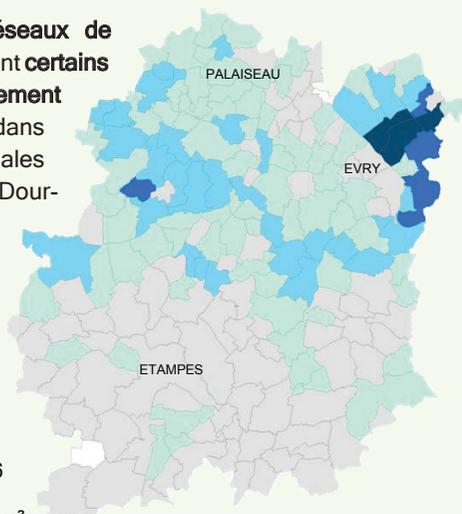


L'inventaire progresse en Essonne !

- plus de **3 700 mares répertoriées** (soit 17 % des mares recensées en Ile-de-France) sur 15 % de la superficie régionale,

- plus de **2 000 mares déjà visitées** et parmi celles-ci, **près de 850 mares ont fait l'objet d'une description détaillée**,

- près de **130 réseaux de mares identifiés**, dont **certains sont particulièrement remarquables**, dans les forêts domaniales de Sénart et de Dourdan, ou encore sur le plateau du Hurepoix et dans la plaine de Brie (particulièrement connus pour leurs mouillères).



0 26
Densité de mares / Km²
par commune

Demandez-nous la carte des mares de votre commune !

- **une répartition inégale des mares sur le territoire** : agriculture intensive au sud et urbanisation marquée à l'extrême nord ne favorisent pas le maintien de ces milieux.

Nos partenaires en Essonne

Conseil général de l'Essonne, PNR du Gâtinais français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, ONF, ONCFS, NaturEssonne.

Vous connaissez une mare près de chez vous ?

Participez à l'inventaire des mares d'Ile-de-France !

Rendez-vous dès à présent sur le site internet dédié à l'inventaire...

www.snpn.mares-idf.fr

... et partez en balade à la découverte des mares de votre région !

Développé par la SNPN et Natureparif, cet outil permet à chacun de devenir acteur de l'inventaire : suivre en temps réel son état d'avancement, télécharger de la documentation, saisir ses données en ligne, etc.

Nos partenaires financiers :



Société nationale de protection de la nature

Association loi 1901, fondée en 1854, reconnue d'utilité publique

Protéger la faune, la flore et les milieux naturels
La nature au coeur de nos actions !

9, rue Cels - 75014 PARIS

Tel : 01 43 20 15 39 - Fax : 01 43 20 15 71

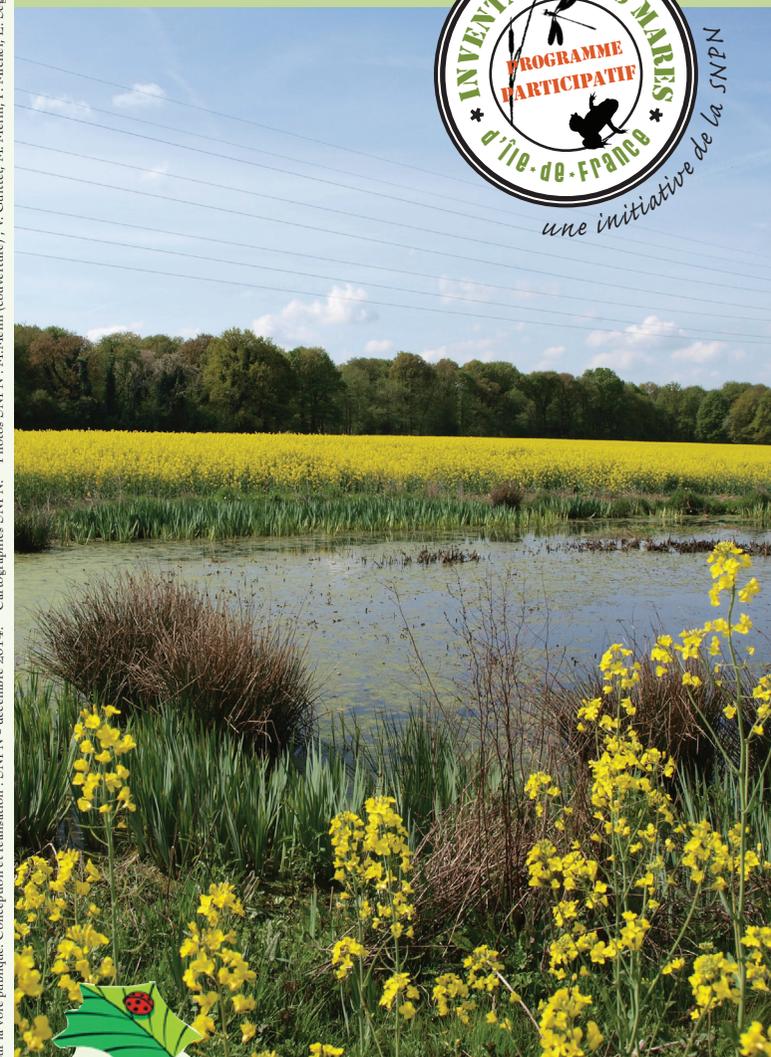
snpn@wanadoo.fr

www.snpn.com

Découvrez et devenez acteur de

L'INVENTAIRE DES MARES d'Ile-de-France

Si les mares m'étaient comptées...



Société nationale de protection de la nature

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et réalisation : SNPN - décembre 2014. © Cartographies SNPN. © Photos SNPN. © M. Malin (couverture) ; V. Guittet, M. Melin, F. Michel, E. Seguin (pages intérieures).

Mouillère en plaine de Brie



Qu'est-ce qu'une mare ?

Etendue d'eau permanente ou temporaire, de taille variable (de quelques m² à 5 000 m² au maximum) et de faible profondeur (jusqu'à 2 mètres).

Le plus souvent créée par l'Homme, elle se trouve en contexte rural, forestier, périurbain ou urbain.

Un inventaire régional des mares

La SNPN anime depuis 2010 l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Dans quels objectifs ?

- améliorer les connaissances au niveau régional,
- sensibiliser le grand public et les acteurs concernés par cette problématique,
- parvenir à une meilleure prise en compte de ces milieux dans les politiques d'aménagement (documents d'urbanisme, etc.).

Par quels moyens ?

- recherches bibliographiques et analyses cartographiques,
- campagnes de terrain : description des milieux et inventaires naturalistes,
- appel à participation : l'implication de tous est indispensable pour assurer le succès de ce programme,
- animation d'une plateforme dédiée à l'inventaire :

www.snppn.mares-idf.fr

Des efforts à poursuivre... mais déjà récompensés !

- Près de **22 300 mares recensées**, dont 40 % ont déjà fait l'objet d'une visite de terrain,
- Une **forte mobilisation des bénévoles et des structures partenaires du programme**,
- Plus de **15 000 données naturalistes** récoltées dont 130 espèces d'intérêt patrimonial (rares et protégées).

Des milieux aux multiples intérêts...



Une biodiversité exceptionnelle

Milieux de vie indispensables pour de nombreuses espèces, parfois rares voire menacées, elles sont notamment des sites de reproduction privilégiés pour les amphibiens et les libellules.

Des infrastructures naturelles

Les mares participent à l'épuration et à la régulation des eaux. En retenant l'eau pluviale, elles limitent l'érosion des terres et les inondations.

Un formidable outil pédagogique

De véritables concentrés de nature permettant d'aborder avec les petits et les grands de nombreuses thématiques.



90 % des mares ont disparu depuis 1900 !

Leur qualité écologique se dégrade

- par les pollutions, notamment d'origine agricole,
- par la fermeture des milieux : embroussaillage et ombrage ne favorisent pas l'installation de la flore et de la faune,
- par l'urbanisation des campagnes, qui s'accompagne souvent d'une forte artificialisation de ces milieux (introduction d'espèces exotiques, aménagements paysagers, etc.).

0  65
Densité de mares / Km²



Qu'est-ce qu'un réseau de mares ?

Au moins 5 mares distantes deux à deux de 500 m maximum

Des milieux indispensables pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

Véritables réservoirs de biodiversité mais aussi corridors écologiques permettant le déplacement des individus, les réseaux de mares jouent un rôle clé dans le maintien des populations.

Plus de 700 réseaux de mares ont été identifiés, la plupart de taille réduite (5 à 10 mares). Etalement urbain et intensification agricole participent à la disparition et à l'isolement de ces milieux.

... et pourtant fortement menacés !

Les mares se raréfient de nos paysages !

La modernisation et l'évolution des pratiques agricoles ont entraîné la disparition des besoins à l'origine de leur création (réserve d'eau domestique, abreuvement du bétail, etc.). De nombreuses mares sont ainsi remblayées ou se comblent naturellement par manque d'entretien.

Milieux urbains et grandes cultures en sont les plus dépourvus, contrairement aux massifs forestiers qui abritent près de la moitié des mares aujourd'hui répertoriées.

